



## Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord  
La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Tél. : 819 560-8444  
Fax : 819 560-8445

Muni.hampden@hsfqc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue le mardi 7 novembre 2023 au Pavillon Emmanuel Prévost à 19 h.**

**Sont présents :**

- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

**Est absente :**

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**

**Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la directrice générale, greffière et trésorière, Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.**

**#1**

### **Ouverture de la séance**

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

### **#2 2023-11-155 Adoption de l'ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour proposé**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2023**
  - 3.1 Suivi du procès-verbal**
- 4. Rapport du maire**
- 5. Rapports de la direction**
  - Directrice générale
  - Adjointe à la direction
- 6. Rapports**
  - . Rapport des services :**
    - Incendie

- Urbanisme
- Voirie

## **7. Période de questions**

Aucune

## **8. Approbation des salaires et des comptes**

Salaires

Comptes fournisseurs

## **9. Correspondances**

9.1 Cours de yoga au Pavillon Emmanuel Prévost

9.2 Tournée de la flamme à Dudswell - 3 décembre 2023

9.3 Rencontre TEAMS – Comités et organisme - Fonds Marche Cours pour le Haut

## **10. Suivis**

10.1 Concordance des règlements avec la MRC

10.2 Rencontre avec promoteur pour développement sur le territoire du canton de Hampden

## **11. Demandes**

11.1 Levée du drapeau dans le cadre de la grande semaine des tout-petits

## **12. Résolutions**

12.1 Fermeture du bureau municipale pour la période des Fêtes

12.2 Calendrier des séances du conseil pour l'année 2024

12.3 Prévision des travaux du chemin du Quatre-Milles

12.4 Entretien des chemins d'hiver – Route 257 et chemin MacNamee

12.5 Résolution - Projet 3 - Phase II Terrain multifonctionnel

12.6 Résolution - Projet 2 - Aménagement des locaux édifice municipal (centre communautaire)

12.7 Résolution – Projet 4 – Murmures de chez nous

12.8 Pétition pour pompiers - Heures imposables

12.9 Entente d'entretien des chemins – Parc secteur Franceville

12.10 Mandat 2023 à la firme d'avocats Cain Lamarre

12.11 Signature de l'entente finale visant la création de la régie – 3 municipalités

12.12 Modification de la résolution 2023-07-094 pour l'ajustement du montage financier pour le Projet Murmures de chez nous, coordonné par le CLD du Haut-Saint-François, afin de répondre aux critères de dépôt de l'Entente de partenariat

régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (**EPRTNT**)

**12.13** Facture pour transport de gravier - Lingwick – Route 257

**12.14** Vente du camion de voirie – Ford F-150 - 2009

**12.15** Résolution pour donner le pouvoir discrétionnaire d'achat de 5 000 \$ à la directrice générale et greffière-trésorière

**13. Avis de motion**

**13.1** Avis de motion adoption du budget 2024

**13.2** Avis de motion et dépôt du projet du règlement **123-2023** décrétant le traitement des élus municipaux pour 2024

**13.3** Avis de motion et dépôt du projet du règlement **124-2023** sur la taxation 2024

**14. Varia**

-

**15. Période de questions**

**16. Levée de séance.**

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté, en gardant Varia ouvert.

**Adoptée**

#3 2023-11-156 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2023, et qu'ils en ont pris connaissance,

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 3 octobre 2023, soit adopté tel que présenté, et que les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal.

**Adoptée**

**3.1 Suivi au procès-verbal**

#4 **Rapport du maire**

#5 **Rapport de la Direction générale**

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois d'octobre 2023 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6

## **Rapport du service voirie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois d'octobre 2023 du service de voirie par Bruce St-Laurent, celui du service incendie par Daniel Beauchesne, et celui de l'urbanisme, par Fernando Rosas, que les élus ont préalablement consulté avant la séance.

#7

## **Période de questions**

- Aucune

## **#8 2023-11-157 Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal du canton de Hampden autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 55 225,54 \$ pour les déboursés 2023000377 à 2023003426.

**QUE** le conseil prend connaissance des salaires de 15 262,34 \$ pour les déboursés : # 202300265 à # 202300291

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

**Adoptée**

#9

## **Correspondance**

**9.1** Cocktail des nouveaux entrepreneurs du Haut-Saint-François 2023 – 7 novembre 2023

**9.2** Invitation 5 à 7 – Fondation Marc Rousseau – 6 octobre 2023

**9.3** Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels

**9.4** Politique de confidentialité de la municipalité du canton de Hampden

**9.5** Procédure de gestion des incidents de confidentialité

**9.6** Bilan des activités de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic, de 2020 à 2023

**9.7** Activités de fonctionnement en date du 31 août 2023

#10

## **Suivis**

**10.1** Vente pour taxes - MRC

**10.2** Rappel pour rencontre du 19 octobre 2023

**10.3** Formation Secourisme en milieu de travail

#11 **Demandes**

11.1 Entente de service – Parc secteur Franceville

#12 **Résolutions**

#12.1 2023-11-158 **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents,

**QUE** le bureau municipal sera fermé du 25 décembre 2023 au 3 janvier 2024. Le bureau sera ouvert à compter du lundi 8 janvier 2024.

**Adoptée**

#12.2 2023-11-159 **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024**

**ATTENDU QUE** le conseil doit établir selon le code municipal 148, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le calendrier des réunions pour 2024 tel que présenté à la séance du conseil.

**Adoptée**

#12.3 2023-11-160 **PRÉVISION DES TRAVAUX DU CHEMIN DU QUATRE-MILLES**

**ATTENDU QUE** nous devons prévoir les travaux à effectuer dans le chemin du Quatre-Milles pour en aviser la municipalité de La Patrie, car c'est un chemin mitoyen et que la municipalité du canton de Hampden effectue les travaux et que le coût des travaux est divisé en parts égales ;

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le conseil a prévu les travaux suivants pour l'année 2024 :

- Ouverture des chemins
- Nivelage
- Patrouilles
- Abat-poussière
- Fauchage

**QUE** le conseil prévoie pour l'entretien du chemin du Quatre-Milles, un montant qui sera transmis aussitôt que nous aurons les estimations.

**Adoptée**

#12.4 2023-11-161 **ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – ROUTE 257  
ET CHEMIN MACNAMEE**

**ATTENDU QUE** lors de la séance du 2 mai 2023 la ville de Scotstown fait la demande à la municipalité du canton de Hampden si elle était intéressée à offrir ses services à la ville de Scotstown pour l'entretien des chemins d'hiver concernant la rue de Ditton, le chemin MacNamee et la rue Albert pour une période de (3) trois ans par entente intermunicipale de fourniture de services ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Hampden a transmis une lettre datée du 16 août 2023, proposant des montants répartis sur (4) quatre ans :

**ATTENDU QUE** la ville de Scotstown a transmis une réponse le 3 octobre dernier en spécifiant leur acceptation, avec les conditions suivantes ;

-Accepter l'entente pour la période 2023-2024 (1 an) avec l'augmentation de 10 % (18 559 \$)

-Pour la clause d'ajustement de diesel que la municipalité du canton de Hampden ajoute à ladite entente, la ville de Scotstown, veut avoir un rapport mensuel indiquant le nombre de litres utilisés pour l'entretien des routes spécifiquement à Scotstown ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise la directrice générale à transmettre à la ville de Scotstown une entente avec les modifications ci-haut mentionnées.

**Adoptée**

#12.5 2023-11-162 **RÉSOLUTION - PROJET 3 - PHASE II - TERRAIN  
MULTIFONCTIONNEL**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden a pris connaissance du Guide d'accompagnement – APPEL de projets du Fond régions et ruralité soutien à la vitalisation ;

**ATTENDU QUE** la ville de Scotstown désire déposer un projet de Phase II -Terrain multifonctionnel en partenariat avec la municipalité du canton de Hampden dans le cadre de l'aide financière ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Les membres du conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engagent à participer au projet de Phase II-Terrain multifonctionnel et à assumer une partie des coûts ;
- Les membres du conseil autorisent le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil autorise madame Monique Polard, directrice générale de la ville de Scotstown à déposer une demande d'aide financière dans la cadre de cet appel à projets et est autorisée à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

**Adoptée**

#12.6 2023-11-163 **RÉSOLUTION - PROJET 2 - AMÉNAGEMENT DES  
LOCAUX ÉDIFICE MUNICIPAL (CENTRE  
COMMUNAUTAIRE)**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden a pris connaissance du Guide d'accompagnement – APPEL de projets du Fond régions et ruralité soutien à la vitalisation ;

**ATTENDU QUE** la ville de Scotstown désire déposer un projet de mise à niveau des locaux pour des organismes en partenariat avec la municipalité du canton de Hampden dans le cadre de l'aide financière ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Les membres du conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engagent à participer au projet de mise à niveau des locaux pour des organismes et prendre à son compte une partie des coûts ;
- Les membres du conseil autorisent le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil autorise madame Monique Polard, directrice générale de la ville de Scotstown à déposer une demande d'aide financière dans la cadre de cet appel à projets et est autorisée à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

**Adoptée**

#12.7 2023-11-164 **RÉSOLUTION – PROJET 4 – MURMURES DE CHEZ  
NOUS**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden a pris connaissance du Guide d'accompagnement – APPEL de projets du Fond régions et ruralité soutien à la vitalisation ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden désire déposer le projet Murmures de chez nous en partenariat avec la ville de Scotstown dans le cadre de l'aide financière ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Les membres du conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engagent à participer au projet Murmures de chez nous et prendre en charge une partie des coûts ;
- Les membres du conseil autorisent le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil autorise madame Manon Roy, directrice générale de la municipalité du canton de Hampden à déposer une demande d'aide financière dans la cadre de cet appel à projets et est autorisée à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

**Adoptée**

#12.8 2023-11-165 **PÉTITION POUR POMPIERS - HEURES IMPOSABLES**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden a reçu une demande de signatures de pétition à l'appui du projet de loi C-310 : Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu (services de pompiers volontaires et du personnel de recherche et de sauvetage), qui a pour but d'augmenter le montant du crédit d'impôt de 3 000 \$ à 10 000 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la directrice générale à signer ladite pétition.

**Adoptée**

#12.9 2023-11-166 **ENTENTE D'ENTRETIEN DES CHEMINS – PARC SECTEUR FRANCEVILLE**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden a reçu de la part de la SEPAQ une demande d'entretien pour le déneigement du chemin du Parc secteur Franceville et une demande d'entretien avec notre niveleuse pour leurs chemins de gravier ;

**ATTENDU QUE** la SEPAQ secteur Franceville aimerait avoir une entente d'entretien pour une durée de (4) quatre ans ;

**ATTENDU QUE** la municipalité effectue déjà lesdits entretiens ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser la directrice générale à rédiger une entente d'entretien des chemins d'hiver et d'entretien des chemins de graviers avec la niveleuse pour le Parc secteur Franceville et de présenter ladite entente aux membres du conseil avant de transmettre la version définitive à qui de droit.

**Adoptée**

#12.10 2023-11-167 **MANDAT 2024 À LA FIRME D'AVOCATS CAIN LAMARRE**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden prend un forfait avec la Firme d'avocats Cain Lamarre à chaque année ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir au service du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 au montant de 3 000 \$.

**Adoptée**

#12.11 2023-11-168 **SIGNATURE DE L'ENTENTE FINALE VISANT LA CRÉATION DE LA RÉGIE – 3 MUNICIPALITÉS**



**ATTENDU QUE** les municipalités de Chartierville, du canton de Hampden et de La Patrie sont d'avis qu'il est dans l'intérêt des municipalités participantes d'optimiser les services de sécurité incendie sur leur territoire respectif en convenant d'une entente intermunicipale constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie de Chartierville – du canton de Hampden – de La Patrie ;

**ATTENDU QUE** cette Régie aura pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de prévention et de protection contre les incendies et de services connexes pour desservir tout le territoire des municipalités participantes à cette entente ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la municipalité approuve l'entente intermunicipale relative à la prévention et à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

**QUE** le maire monsieur Bertrand Prévost et madame Manon Roy, directrice générale, soient autorisés à signer cette entente ;

**QUE** la municipalité demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (ci-après « ministre ») d'approuver l'entente intermunicipale relative à la prévention et à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale ;

**QU'UNE** copie de la présente résolution et de l'entente signée soit transmise aux municipalités de Chartierville et de La Patrie de même qu'au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Adoptée**

#12.12 2023-11-169 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2023-07-094  
POUR L'AJUSTEMENT DU MONTAGE FINANCIER  
POUR LE PROJET MURMURES DE CHEZ NOUS,  
COORDONNÉ PAR LE CLD DU HAUT-SAINT-  
FRANÇOIS, AFIN DE RÉPONDRE AUX CRITÈRES  
DE DÉPÔT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT  
RÉGIONAL ET DE TRANSFORMATION  
NUMÉRIQUE EN TOURISME 2022-2025 (EPRTNT)**

**ATTENDU QUE** le CLD du Haut-Saint-François a déposé la demande de subvention de 100 000 \$ concernant le projet Murmures de chez nous 2023-2025 au fonds de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme ;

**ATTENDU QUE** le montant de 12 081 \$ mis comme mise de fonds par le CLD du Haut-Saint-François dans le cadre de l'entente de développement culturel, Haut-Saint-François n'est pas reconnu comme mise de fonds provenant du milieu dans le montage financier de cette demande ;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François accepte de participer financièrement à une fraction du montant demandé pour la part du milieu à une hauteur de 4 027 \$ ;

**ATTENDU QUE** le CLD du Haut-Saint-François sollicite la participation financière supplémentaire de la municipalité du canton de Hampden d'une somme de 2 013,15 \$, afin que la municipalité du canton de Hampden puisse bénéficier de cette prestation ;

**ATTENDU QUE** cette participation financière supplémentaire de la municipalité fera partie d'un montage financier afin d'obtenir une subvention de 100 000 \$ à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT) ;

**ATTENDU QUE** la somme totale de 12 013,15 \$ sera versée au CLD du Haut-Saint-François au cours des exercices financiers de 2024-2025 pour la réalisation du projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité des membres présents de collaborer et de participer financièrement au montant total de 12 013,15 afin de répondre au critère de l'EPRTNT et de développer une animation numérique image par image pour la Municipalité de Hampden.

**Adoptée**

#12.13 2023-11-170 **FACTURE POUR TRANSPORT DE GRAVIER - LINGWICK – ROUTE 257**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Hampden devait effectuer le transport de gravier bénévolement et avec la contribution des (4) quatre autres municipalités pour refaire les accotements et quelques travaux supplémentaires reliant la route 257 par résolution 2023-10-146 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Lingwick a fait transporter le gravier par des camions de l'association et ce à moindres coûts et que quelques travaux supplémentaires reliant la route 257 ont été effectués ;

**ATTENDU QUE** la facture sera envoyée à la MRC du HSF, afin qu'ils puissent l'ajouter aux autres montants pour la route 257 et répartis en parts égales comme le mentionne l'entente signée entre les parties ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et adopté à l'unanimité des membres présents, que ladite facture soit ajoutée aux autres dépenses de la route 257.

**Adoptée**

#12.14 2023-11-171 **VENTE DU CAMION DE VOIRIE – FORD F-150 2009**

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et adopté à l'unanimité des membres présents, d'autoriser la directrice générale à procéder et remplir tous documents concernant la vente du camion Ford F-150 2009 au montant de 2 000 \$ pour pièces seulement.

**Adoptée**

#12.15 2023-11-172 **RÉSOLUTION POUR DONNER LE POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE D'ACHAT DE 5 000 \$ À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE**

ATTENDU QU'A l'article 4.2 du règlement 110-60 déléguant la compétence de la part du conseil à la directrice générale et secrétaire-trésorière et décrétant également des règles de contrôle et de suivi budgétaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et adopté à l'unanimité des membres présents qu'un avis de motion sera donné pour amender ce dit règlement datant de juillet 2012, afin de donner à la directrice générale et greffière-trésorière le pouvoir discrétionnaire pour le montant de 5 000\$.

**Adoptée**

#13. **AVIS DE MOTION**

#13.2 **AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2024**

La conseillère Monique Scholz, donne avis de motion concernant l'adoption du budget 2024, qui sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#13.3 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT 123-2023 DÉCRÉTANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2023**

La conseillère Monique Scholz, donne avis de motion et dépôt de projet du règlement 123-2023, décrétant le traitement des élus municipaux 2024, qui sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#13.4 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT 112-2022 DÉCRÉTANT LA TAXATION 2024**

La conseillère Monique Scholz donne avis de motion que le dépôt de projet du règlement 124-2023 sur la taxation 2024 sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#14 **Varia**

- Jour du Souvenir
- Thermopompe

#15 **Période de questions**

- Aucune

#16 2023-11-173 **Levée de la séance**

À 20 h 20, la conseillère Chantal Langlois propose la levée de la séance

**Adoptée**

---

Bertrand Prévost, Maire

---

Manon Roy, Directrice générale  
et greffière-trésorière